



VILLE DE  
**MALARTIC**

**AVIS PUBLIC  
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE  
DM-10-2018**

---

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par la soussignée, greffière de la Ville de Malartic, qu'il y aura une séance du conseil municipal **mardi, le 16 octobre 2018, à 19 h**, à la salle du conseil, située au 901, rue Royale, à Malartic.

Au cours de cette séance, le conseil municipal va statuer sur une demande de dérogation mineure de Northex Environnement inc., relativement à l'immeuble situé au 510, chemin Jolicoeur-et-Ste-Croix, Malartic (# 4 827 856 du cadastre du Québec) afin d'autoriser comme étant conforme :

- Une hauteur d'entreposage de  $\pm$  8 mètres.

Dans l'éventualité où le conseil municipal accepte la présente demande de dérogation mineure, le tout sera dès lors considéré comme étant conforme à la réglementation municipale.

Tout intéressé peut se faire entendre devant le conseil municipal relativement à cette demande.

**DONNÉ à Malartic, ce 28 septembre 2018.**

**M<sup>e</sup> Kathy Gauthier**  
**Greffière**